

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Conseil Communautaire  
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
DE L'ORNE

Séance du 15 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 09 décembre 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Philippe RONDEL a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	37
VOTANTS	47

CONVOCACTION

Datée	du 09/12/22
Affichée	le 09/12/22

OBJET

Installation de deux nouveaux  
conseillers communautaires

**Étaient présents :** Véronique HELLEUX, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Didier DEMONCHEAUX, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL.

**Pouvoirs :**

Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Véronique HELLEUX  
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Didier COUSIN  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN  
Mireille NOGUET a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Fabrice GLORIA a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN  
Elisabeth JOSSET a donné pouvoir à Didier DEMONCHEAUX  
Virginie VIOLET a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE

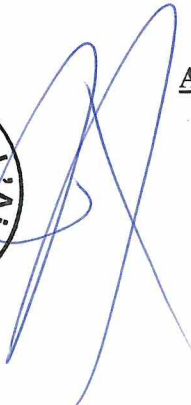
**Représentés :** Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER  
Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTÉ

**Absents excusés :** Pascal SUARD  
Nadège TROUILLET  
Sylvie CHAUVEL-TREPIER

**Absents :** Marie-Odile TAVERNIER  
Maïté GRANDCLÈRE  
Charlène RENARD  
François HUREL  
François CARBONELL

Acte reçu en Préfecture le 23/12/22  
Publié en ligne le 23/12/22  
Certifié exécutoire

Le Président,  
Jean SELLIER



- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code électoral et notamment l'article L273-10,
- Considérant le décès de Monsieur Michel MAROT le 11 novembre 2022,
- Considérant la démission de Madame Isabelle DUVAL de LAGUIERCE de ses fonctions de conseillère municipale en date du 22 novembre 2022,
- Considérant qu'en application des dispositions de l'article L273-10 du Code électoral le remplacement d'un conseiller communautaire, pour quelque cause que ce soit, est assuré par le candidat de même sexe élu conseiller municipal suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire venant sur une liste immédiatement après le dernier élu,
- Considérant que Monsieur Didier DEMONCHEAUX candidat suivant au Conseil Communautaire de la liste *Agir pour l'avenir des raillois* est désigné pour remplacer Monsieur Michel MAROT,
- Considérant que Madame Isabelle CLOUCHÉ candidate suivante au Conseil Communautaire de la liste *L'Aigle notre ville* est désignée pour remplacer Madame Isabelle DUVAL de LAGUIERCE,

Acte reçu en Préfecture le 23/12/22  
Publié en ligne le 23/12/22  
Certifié exécutoire

Monsieur le Président procède à l'installation officielle de Madame Isabelle CLOUCHÉ et de Monsieur Didier DEMONCHEAUX en qualité de conseillers communautaires représentant respectivement la commune de L'Aigle et la commune de Rai

Le Président,  
Jean SELLIER



**Le Conseil :**

- **PREND** acte de l'installation de Madame Isabelle CLOUCHÉ et de Monsieur Didier DEMONCHEAUX en qualité de conseillers communautaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme.



Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20221215-2022-12-15-200-DE  
Date de télétransmission : 23/12/2022  
Date de réception préfecture : 23/12/2022